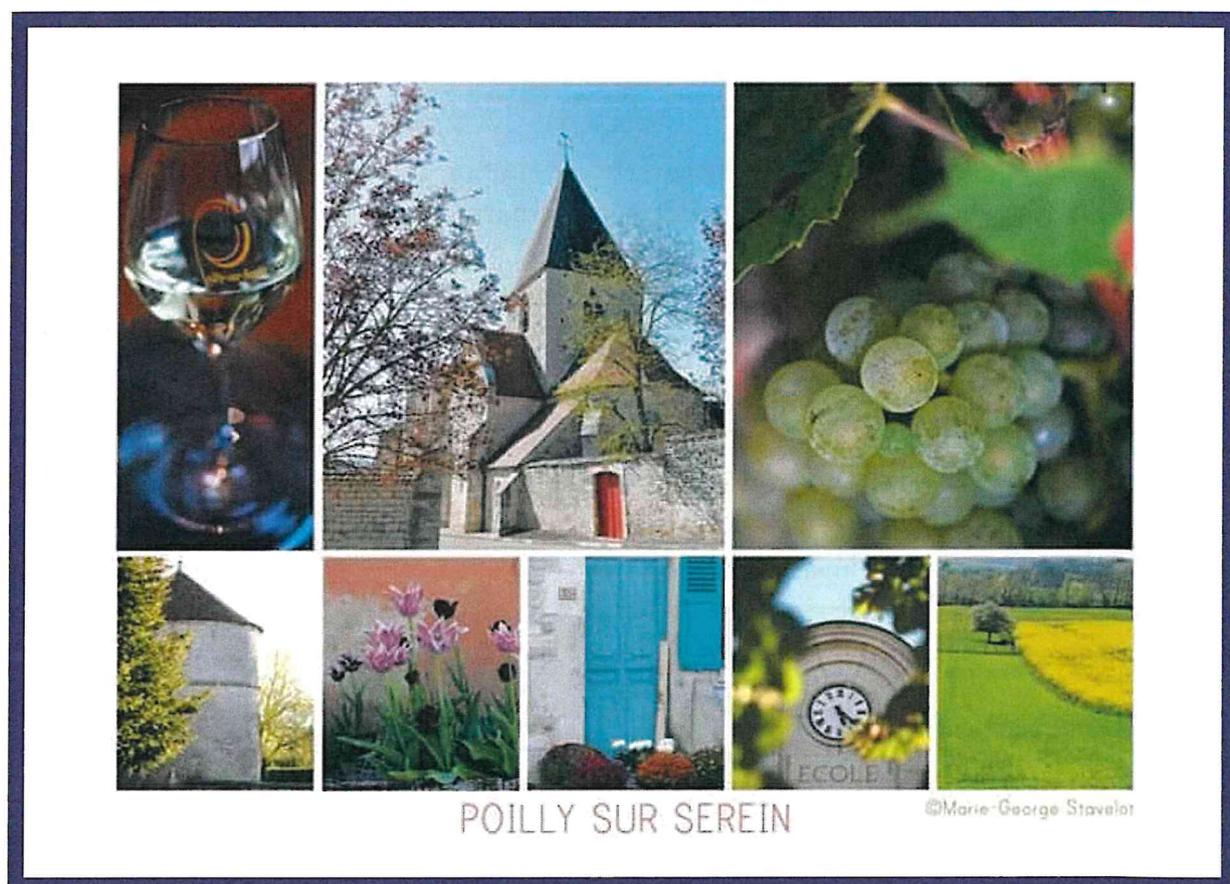


Le Bulletin Municipal *de* *POILLY-SUR-SEREIN*



Année 2017

VŒUX DU MAIRE

Chères Poillysiennes, chers Poillysiens,

Il y a quelques jours, en présentant mes vœux à la population, je disais que toutes les occasions de provoquer des moments de rencontre entre élus et résidents, entre voisins, amis, nouveaux arrivants, jeunes et moins jeunes, sont des instants privilégiés pour mieux se connaître et pour garder ou nouer des contacts.

Jusqu'à présent, Poilly a encore la chance d'avoir des points de rencontre en cœur de village avec l'épicerie multi-services Proximarché, animée par la famille Gérard et aussi son école communale, animée par Caroline, unanimement appréciée par les parents et les enfants pour la qualité de sa pédagogie ; mais tout cela constitue un équilibre fragile qu'il convient d'encourager et de défendre.

On sait par exemple que notre école qui accueille 17 élèves pour l'année en cours, peut-être remise en cause si ses effectifs diminuent, ce qui risque d'être le cas dans les années à venir et nous devrions très prochainement recevoir des informations de l'Education Nationale à ce sujet.

Poilly, c'est aussi une vie associative encore importante où nombre d'habitants se dévouent bénévolement à des causes d'intérêt général, parmi lesquelles on peut citer la défense du Patrimoine, le soutien scolaire et l'enfance, l'animation du club des anciens, et aussi le Centre de Première Intervention des Pompiers aujourd'hui agréé pour les secours aux personnes et qui participe fréquemment aux manifestations festives de la commune.

Enfin, chacun a encore en mémoire la Saint-Vincent tournante du Chablisien 2017 qui fut une réussite en tous points. Aujourd'hui, les membres du Comité, une fois la fête finie, continuent à œuvrer dans des actions d'intérêt général, tel l'achat de matériels qui pourront être prêtés aux associations ou loués aux particuliers qui en feront la demande. Autre action en cours, la restauration de la grange communale jouxtant l'épicerie, qui permettra d'entreposer dans de bonnes conditions le matériel offert, et d'autres équipements. Cette association maintient également la tradition de la Saint-Vincent locale.

Alors un grand merci au Comité St-Vincent pour toutes ces actions auxquelles j'associe le personnel communal (employé, secrétaire) dont le dévouement va bien au-delà de ce qu'exige le statut de la fonction territoriale.

Pour conclure et tout en ayant une pensée pour les personnes disparues en 2017, je vous souhaite à toutes et tous, une bonne année 2018 pour vous et vos familles, espérant que ce millésime vous apporte santé et réussite de vos projets les plus chers.

Joël RINTJEMA

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

ROBIN Gédéon	le 30 janvier
GREGOT BIRCHEN Elina	le 10 octobre
FALCONNIER Louis	le 26 décembre



MARIAGE:

TARATTE Jérôme et COPPIN Cynthia le 12 août

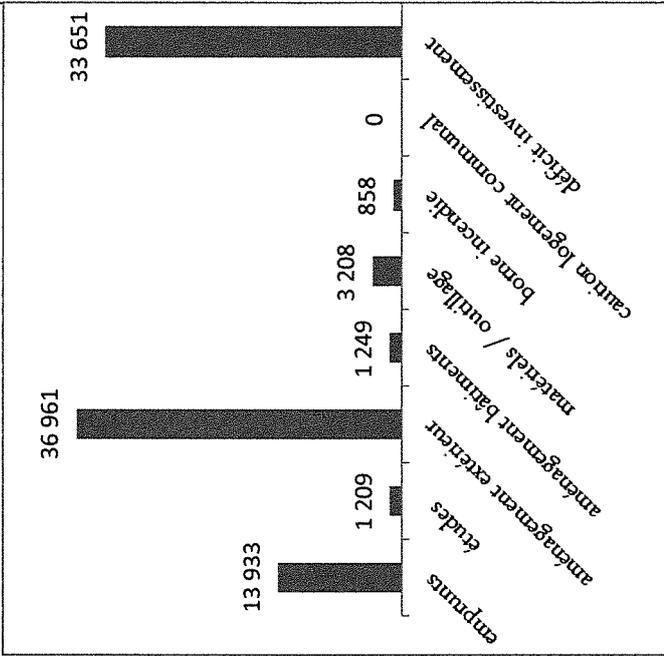
DECES:

ROUSSET Jean-Jacques	le 16 janvier
CERVEAU Alain	le 18 février
BRULE ép MICHON Gisèle	le 15 avril
DANDRE Nolan	le 18 mai
MUSET Solange	le 30 mai
DELLERY Monique	le 18 juin
SAGOURIN Bernard	le 17 juillet
BOYER Alain	le 21 juillet
RAY ép LAFARGUE Jeannine	le 24 août
BLETON André	le 24 septembre
NICOLLE Marthe	le 26 septembre
STIEE ép LAROCHE Marie-Chantal	le 21 octobre
BEN AMOU ép ROUGEMAILLE Georgette	le 25 octobre
MAGONI Jeannine	le 7 novembre
BRUNAUD ép LACROIX Madeleine	le 15 décembre

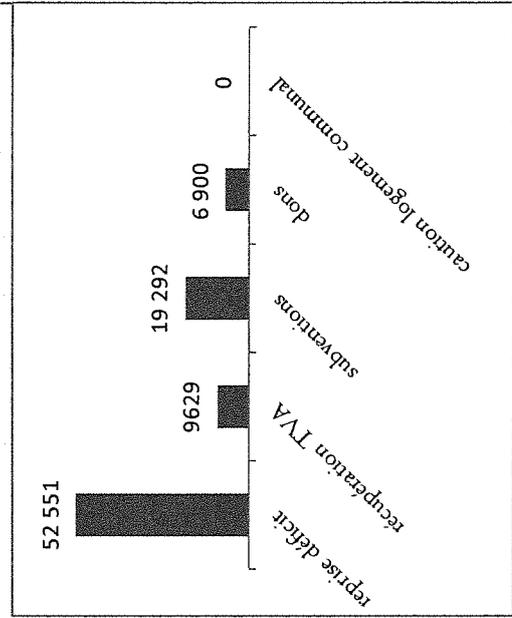


FINANCES COMMUNALES 2017

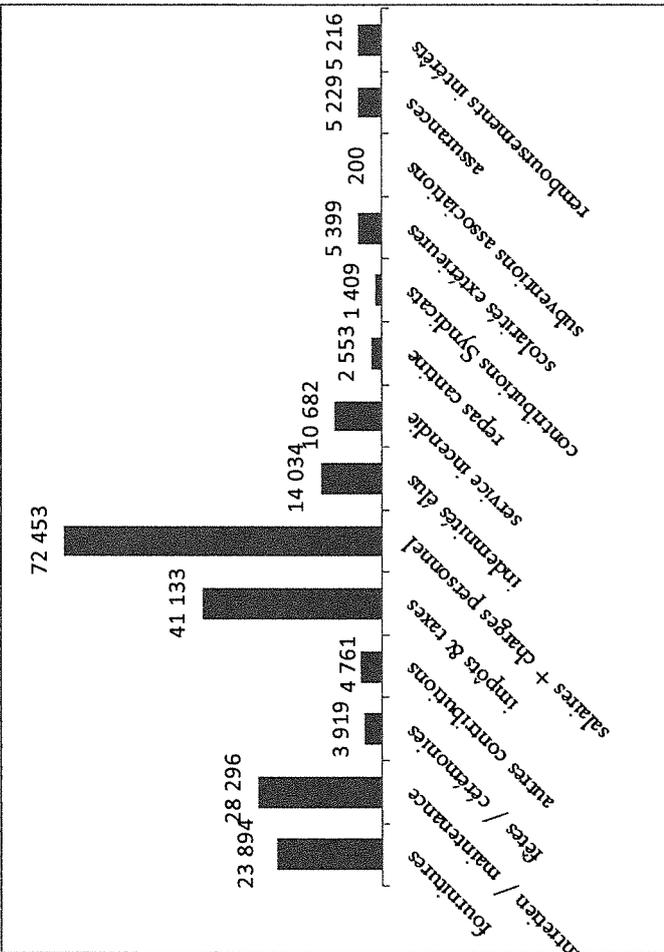
dépenses investissement



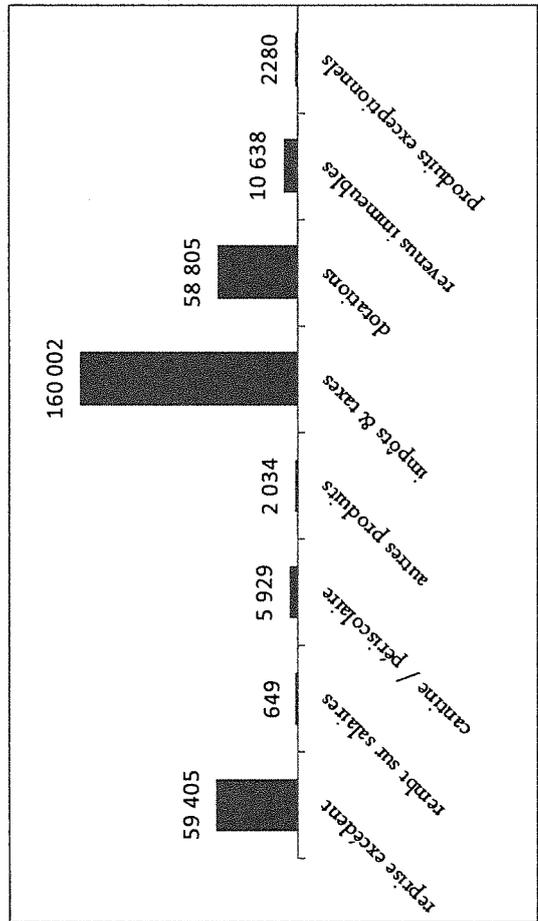
recettes investissement



dépenses fonctionnement



recettes fonctionnement



TRAVAUX - INVESTISSEMENT 2017

Aménagement de la Place de l'église :

Ces travaux qui devaient répondre à l'exigence des services de l'Etat de mettre en accessibilité aux personnes à mobilité réduite les bâtiments communaux et notamment l'église classée « Monument historique », ont été stoppés à la suite de différents problèmes rencontrés avec le cabinet d'études, l'entreprise et les riverains.

L'affaire a donc pris une tournure juridique et le conseil municipal a décidé de faire appel à un cabinet d'avocats afin de pouvoir trouver une solution amiable et acceptable par tous.

Les travaux réalisés en 2017 ont représenté une dépense de 36 961 € incluant un don de 9 000 € de l'association de sauvegarde des monuments de Poilly pour la réalisation du parvis en dalles de pierre.

Achat d'un nouveau véhicule pour le CPI de Poilly :

Le SDIS de l'Yonne ayant réformé plusieurs véhicules dont une Renault express de 1997 ayant 48 000 km, la commune de Poilly a fait une proposition d'achat qui a été acceptée pour un montant de 1 200 €.

Borne incendie Sentier du Goulot :

Suite à la visite du SDIS pour la vérification des bornes incendie, il a été demandé à Véolia l'installation d'une protection autour de cette borne incendie pour un coût de 802 €.

Eclairage des bâtiments communaux :

Plusieurs dispositifs étant cassés ou défectueux, il a été procédé au changement des éclairages extérieurs du préau, du foyer communal et de l'éclairage intérieur de l'épicerie pour un montant total de 1 249 €.

Achats de matériels et autres travaux :

- Remplacement du chauffe-eau dans la cantine de l'école : 662 €
- Achat d'un chauffe-eau pour l'épicerie : 699 €
- Achat d'un ordinateur portable pour l'école, qui sera utilisé avec le vidéoprojecteur : 646 €

Dons :

- Vidéoprojecteur pour l'école de la part de la famille Gérard (valeur 2 500 €)
- Plancha et 20 tables/bancs de la part du Comité St-Vincent Poilly 2017 (valeur 4 400 €)

Un grand merci aux généreux donateurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS ET OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mairie 48 rue d'en Bas 89310 Poilly-sur-Serein Tél : 03.86.75.90.29 Fax : 09.62.11.16.93 Email : poillyserein-mairie@wanadoo.fr	Horaires d'ouverture Lundi : 9h00 – 11h00 Mardi : 16h30 – 18h30 Jeudi : 9h00 – 11h00 Samedi : 11h00 – 12h30 (permanence du maire)
--	---

VOS ELUS

Maire : Joël RINTJEMA
1^{er} Adjoint : Hélène COMOY
2^{ème} Adjoint : François KWIATKOWSKI
Conseillers municipaux : Tony BOITELET, Patrick CERVEAU, Alexandre LAVAL,
Fanny MIGNON, Monique NICOLLE, Virgile TUPINIER

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de mairie : Gaëlle DE RYCK
Adjoint technique : Joël LECESTRE
Adjoint d'animation : Angelina LIVET
Adjoint technique et d'animation : Françoise LECESTRE

NOUVEAUX HABITANTS – DÉMÉNAGEMENT INTRACOMMUNE

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants. Pensez à venir vous présenter au secrétariat de Mairie, c'est le seul moyen de vous connaître.

Nous pourrions vous renseigner sur la vie pratique dans le village, sur les services municipaux et communautaires qui sont à votre disposition.

Tout au long de l'année, nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés devant la mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes filles et garçons de 16 ans, habitant la commune doivent obligatoirement se faire recenser, en se présentant en mairie avec leur livret de famille et leur carte d'identité dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire. L'attestation de recensement délivrée leur sera nécessaire pour se présenter à tout concours ou examen, scolaire ou autre, comme le permis de conduire.

TELEPHONIE MOBILE

TELEPHONIE MOBILE « ZONES BLANCHES »

Courant 2017, notre commune a bénéficié du déploiement du programme mené par l'Etat pour résorber les zones blanches dans tous les départements de France. Une zone située route de Lichères a été aménagée pour y poser un mât, grâce aux financements mutualisés de l'Etat, du département et de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs.

L'opérateur désigné par l'Etat pour poser une antenne de réception a désormais un délai de six mois pour rendre opérationnelle la couverture du village en téléphonie mobile.

SITE INTERNET : www.poillysurserein.com

Retrouvez sur notre site tous les renseignements sur la vie pratique et administrative, les décisions et arrêtés municipaux, une rubrique historique et des infos pratiques pour séjourner et découvrir notre beau patrimoine.

Informez-vous en lisant les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire, régulièrement mis à jour.

ORDURES MENAGERES

Nouveau depuis le 1^{er} janvier 2018 !

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le **mardi matin entre 06h30 et 07h30** (à l'exception des semaines contenant un jour férié, consultez le calendrier). Veuillez sortir votre bac rigide avec couvercle la **veille au soir**.

Les éboueurs ne ramassent plus les cartons, vous devez les déposer soit dans le bac à tri « carton » soit à la déchetterie.

Triez vos déchets en utilisant les containers situés Place de la Luzerne.

DÉCHETTERIE

Vous disposez d'un droit d'accès aux déchetteries de : Chablis située route d'Avallon ou de Maligny située ZA – rue Gaston Houssier.

Horaires d'ouverture :

CHABLIS		MALIGNY	
Lundi – Mardi :	13h30/17h	Lundi – Mardi :	8h30/12h
Mercredi – Jeudi :	8h30/12h	Mercredi – Jeudi :	13h30/17h
Vendredi – Samedi :	8h30/12h et 13h30/17h	Vendredi – Samedi :	8h30/12h et 13h30/17h

Lors de votre première visite et sur présentation d'un justificatif de domicile, une carte d'accès vous sera délivrée.

LOCATION DU FOYER + MATERIEL COMMUNAL

Tarifs de location du Foyer communal :

	Journée	Week-end	Réunion/ Vin d'honneur
Habitants de la commune	130 €	200 €	60 €
Particuliers / associations hors commune	180 €	250 €	80 €
Jeunes de Poilly (- 25 ans)	60 €	100 €	30 €
Associations communales Réunion / Décès	gratuit		

Chèques de caution de 250 € + 50 € pour le ménage.

Tarifs de location du matériel communal :

Quantité	Matériel	Tarif	Caution
I	Tables pliantes avec 2 bancs	5 €	100 €
10	Tables pliantes avec bancs	40 €	1 000 €
20	Tables pliantes avec bancs	80 €	2 000 €
I	Plancha gaz avec 3 réchauds	150 €	500 €
I	Friteuse électrique de 30 L	50 €	100 €

Le prêt sera gratuit pour les associations de la commune ainsi que pour les comités de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien ; seule la caution sera demandée.

Location du matériel intercommunal :

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs met à disposition des associations, des communes membres et de tous les habitants le matériel suivant :

- 9 grilles d'exposition (pour expos photos, tableaux, ...)
- 2 Barnums (8mx5m)

Tarifs et conditions de location à la 3CVT 03.86.18.92.48

TRAVAUX D'URBANISME

L'église et le colombier sont des édifices classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Tout projet de travaux apportant la moindre modification à l'aspect extérieur de votre habitation doit être préalablement déclaré et doit obtenir une autorisation. Il en est de même pour les installations d'assainissement.

FUEL – GROUPEMENT DE COMMANDE

Les Poillysiens sont toujours intéressés par la commande groupée de fuel (43 personnes) afin de bénéficier de rabais conséquents.

La liste est constituée par la responsable du groupement qui la transmet au fournisseur en faisant jouer la concurrence.

Les commandes inférieures à 500 litres doivent être faites à titre exceptionnel (problèmes financiers, maladie, chômage).

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de Danielle PICORNELL au 03.86.75.96.52.

SERVICES DE L'ÉPICERIE

L'épicerie PROXIMARCHÉ du village vous propose les services suivants :

- Alimentation générale
- Dépôt de pain (Viennoiseries et pâtisseries sur commande)
- Point Poste
- Distribution Butagaz
- Pizzas
- Livraisons gratuites Tél : 03.86.54.84.22
- Possibilité de commander par mail : epiceriepoilly@orange.fr

HORAIRES :

Lundi : Fermé

Mardi au Vendredi : 7 h – 13 h / 15 h – 19 h

Samedi : 8 h 00- 13 h / 15 h – 19 h

Dimanche : 8 h – 13 h / Fermé



NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, notre commune est membre de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs (3CVT), née de la fusion des communautés de communes du Pays Chablisien et Entre Cure et Yonne.

Adresse : 2 rue du Serein 89800 Chablis (bâtiment face au magasin Delingette)

Téléphone : 03.86.18.92.48

LIGNE REGULIERE DE BUS

Nous vous rappelons que cette ligne, qui dessert quotidiennement Auxerre et Tonnerre au départ de Chablis, peut être utilisée par tous les usagers.

Tarif unique : 2 € quel que soit votre trajet !

4 ligne régulière					
AUXERRE ↔ TONNERRE					
Jours de fonctionnement	Période scolaire			Services à la demande	
	Me	Sa	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve Sa	Lu Ma Me Je Ve Sa
Renvoi					
AUXERRE Lycée Fourier	12:10				
AUXERRE Arquebuse côté ville	12:15	12:15	17:40	11:30	17:15
AUXERRE Gare Routière	12:25	12:25	17:50	11:40	17:25
AUXERRE Lamartine	12:30	12:30	17:55		17:27
Arrivée du TRAIN de PARIS			17:38		
AUXERRE SNCF	12:33	12:33	17:58	11:45	17:30
QUENNE Place de l'Eglise		12:39			
NANGIS		12:40			
LA BROSSE	12:43	12:41	18:03	11:55	17:40
MONTALLERY Place		12:44			
BEINES Café	12:50	12:51	18:10	12:02	17:47
POINCHY R.N.	12:55	12:56	18:15	12:07	17:52
CHABLIS Champion	12:58	12:59	18:18	12:10	17:55
CHABLIS Ecole / Mairie	13:03	13:04	18:23	12:13	17:58
FLEYS Place de l'Eglise	13:08	13:09	18:28	12:18	18:03
BERU - COLLANS Route Nationale	13:11	13:12	18:31	12:21	18:06
SERRIGNY - VIVIERS R.N.	13:14	13:15	18:34	12:24	18:09
TONNERRE Les Lys Dépôt Colis	13:24	13:25	18:44	12:34	18:19
TONNERRE Poste	13:25	13:26	18:45	12:35	18:20
TONNERRE Pl. M. de Bourgogne	13:26	13:27	18:46	12:36	18:21
TONNERRE SNCF	13:28	13:29	18:48	12:38	18:23
TONNERRE Hôpital	13:30	13:31	18:50	12:40	18:25
TONNERRE Rue Europe	13:32	13:33	18:52	12:42	18:27
TONNERRE Les Prés Hauts	13:35	13:36	18:55	12:45	18:30

4 ligne régulière					
TONNERRE ↔ AUXERRE					
Jours de fonctionnement	Période scolaire			Services à la demande	
	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Sa	Lu Ma Me Je Ve Sa	Lu Ma Me Je Ve Sa
Renvoi	(1)	(1)			
TONNERRE Les Prés Hauts		06:50	06:30	08:10	14:10
TONNERRE Hôpital		06:55	06:35	08:15	14:15
Arrivée du TRAIN de PARIS					14:00
TONNERRE SNCF	06:40		06:40	08:17	14:17
TONNERRE Pl. M. de Bourgogne	06:42		06:42	08:19	14:19
TONNERRE Les Lys Dépôt	06:44		06:44	08:21	14:21
SERRIGNY - VIVIERS R.N.	06:54		06:54	08:31	14:31
BERU - COLLANS Route Nat.	06:57		06:57	08:34	14:34
FLEYS Place de l'Eglise	07:00		07:00	08:37	14:37
CHABLIS Centre Dépôt	07:05		07:05	08:42	14:42
CHABLIS Champion	07:10		07:10	08:45	14:45
POINCHY R.N.	07:13		07:13	08:48	14:48
BEINES Café	07:18	07:18	07:18	08:53	14:53
MONTALLERY Place			07:23		
LA BROSSE	07:25	07:25	07:32	09:00	15:00
NANGIS			07:34		
QUENNE Place de l'Eglise			07:37		
AUXERRE SNCF	07:32		07:42	09:10	15:10
Départ TRAIN pour PARIS	08:03		08:03		15:31
AUXERRE Lamartine	07:35	07:35	07:45	09:13	15:13
AUXERRE Gare Routière	07:40	07:40	07:50	09:18	15:18
AUXERRE Lycée Fourier	07:45	07:45			
AUXERRE Arquebuse Côté ville	07:52	07:52	07:55	09:23	15:23

Horaires de trains donnés à titre indicatif

LESER
Lu : lundi - Ma : mardi
Je : jeudi - Ve : vendredi

Renseignements horaires et tarifs :

Rapides de Bourgogne
3 rue des Fontenottes
89000 AUXERRE

Tél : 03.86.94.95.00

Email : rb@transdev.fr

FÊTES ET ANIMATIONS DU VILLAGE

Le village de Poilly a la chance d'être doté de nombreuses associations qui mènent des actions pour apporter à tous les habitants une meilleure qualité de vie.

La commune les soutient au mieux en leur offrant la gratuité des photocopies, la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes et des locaux communaux disponibles, une tribune libre dans le journal communal ...

Toutes ces fêtes ou repas nous offrent la possibilité de rencontrer du monde, de mieux nous connaître, et participent à la vie de Poilly.

Festivités 2018

Samedi 27 janvier :	La Saint-Vincent de Poilly
Dimanche 18 février :	Repas des Aînés (offert par la mairie)
Mardi 8 mai :	Commémoration au monument aux morts
Samedi 26 mai :	Tournoi de pétanque organisé par les Galoupiots
Dimanche 10 juin :	Vide-greniers organisé par l'Ass Sauvegarde Monuments
Dimanche 1 juillet :	Kermesse de l'école
Mi-juillet :	Fête Nationale avec feu d'artifice
Samedi 25 août :	Repas du Colombier + tombola
15 et 16 septembre :	Journées du Patrimoine
Dimanche 11 novembre :	Commémoration au monument aux morts
Novembre ou décembre :	Repas Saint Eloi
Dimanche 16 décembre :	Fête communale de Noël

SERVICES A L'ENFANCE

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs finance les services à l'enfance destinés aux familles sur le territoire intercommunal.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :

Le Pôle Enfance à Chablis

7 rue du Cantara

Tél : 03.86.18.92.47

Services disponibles :

- Crèche – ouverte toute l'année sauf 2 semaines en août
- Centre de Loisirs - ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires
- Relais Assistantes Maternelles
- Ecole de Musique

La Maison de l'Enfant à Pontigny

Rue St Thomas

Tél : 03.86.47.86.12

Services disponibles :

- Crèche – ouverte toute l'année sauf 2 semaines en août
- Centre de Loisirs - ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires
- Relais Assistantes Maternelles
- Ecole de Musique et de Danse

Nouveau ! Une navette gratuite pour aller au Centre de Loisirs de Chablis

A compter du 12 février 2018 un service de transport gratuit vous est proposé afin de faciliter la vie quotidienne des familles isolées en secteur rural, chaque mercredi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances.

Votre enfant pourra ainsi rejoindre le Centre de Loisirs en toute autonomie, et sera déposé le soir dans votre commune.

Ligne Chablis 2

MATIN

AIGREMONT 08:10

LICHERES 08:15

POILLY SUR SEREIN 08:24

CHEMILLY 08:30

CHICHEE 08:35

BERU 08:45

FLEYS 08:50

CHABLIS Centre aéré 09:00



SOIR

CHABLIS Centre aéré 17:00

FLEYS 17:10

BERU 17:15

CHICHEE 17:25

CHEMILLY 17:30

POILLY SUR SEREIN 17:36

LICHERES 17:45

AIGREMONT 17:50

Renseignements et inscriptions auprès de la direction du Centre de Loisirs de Chablis au 03.86.42.06.98

ÉCOLE MULTI SPORTS

Elle s'adresse aux enfants de 5 à 11 ans, des activités sportives y sont initiées par un éducateur diplômé d'état pour un cycle de 3 semaines minimum. Ainsi 10 à 12 sports différents sont proposés par saison.

Les responsables de l'École Multi Sports :

Antenne de Chablis (gymnase)

M. Olivier FARAMA : Téléphone : 06.08.82.21.18

Antenne de Ligny-le-Châtel (gymnase)

M. Losseni DIABY : Téléphone : 06.50.36.61.04



Jours et Horaires pour les 2 sites :

Tous les mercredis après-midi de 14h à 17h selon l'âge.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE – ÉCOLE PRIMAIRE DE POILLY-SUR-SEREIN

La garderie fonctionne tous les matins de 7h30 à 8h30 et les soirs de 16h30 à 18h30, ainsi qu'à la pause méridienne de 11h30 à 13h30 avec restauration.

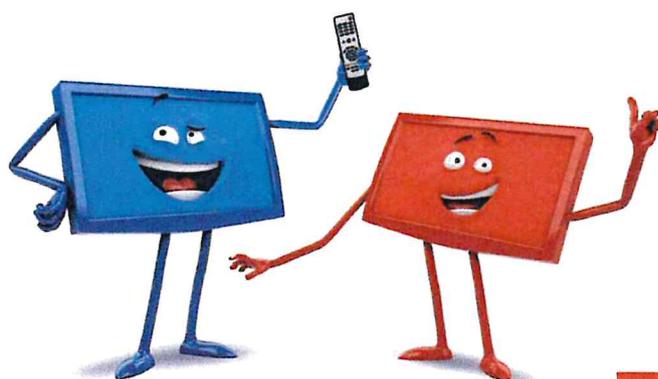
Renseignements auprès de la secrétaire de mairie de Poilly.

Tel : 03.86.75.90.29



LE 27 MARS 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



TOUS | À VOS | POSTES!

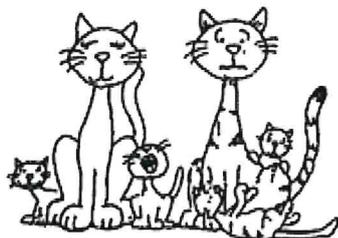
**POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT**

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?
Comment s'y préparer ?

PRÉVENEZ VOS CONCITOYENS !

AVIS AUX PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

La loi du 6 janvier 1999 rend obligatoire l'identification des chats par un tatouage, effectué par les services vétérinaires.



De plus, devant l'augmentation alarmante des colonies de chats errants, la stérilisation de votre animal s'avère nécessaire. Laisser sortir vos chats non stérilisés et tolérer que « la nature suive son cours », c'est provoquer chaque année et imposer à vos voisins plusieurs portées de chatons, dont les quelques survivants deviendront sauvages et grossiront le contingent des chats errants.

Nous poursuivons chaque année les opérations de capture des chats errants, pour les faire opérer à l'aide des bons de stérilisation offerts par les associations de protection animale.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour signaler un chat dans votre secteur.

« STERILISER, C'EST PROTEGER »

Rappel de l'Article R632-I du code pénal concernant les chiens :

« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe de 35 euros ».



En outre, toute nuisance sonore relative aux aboiements de jour comme de nuit, peut être déclarée par le voisinage à la gendarmerie qui interviendra auprès des propriétaires

Si les bruits sont constatés et la nuisance avérée, la gendarmerie est habilitée à dresser un procès-verbal avec ordre de faire cesser la nuisance par tout moyen approprié.

COMITE ST VINCENT DE POILLY

Notre village a su relever le défi de réussir l'organisation de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien en février 2017, grâce à l'implication sans faille des membres bénévoles de l'association. Je les remercie chaleureusement pour leur amitié et leur dynamisme.



Nous avons été soutenus par l'amour inconditionnel des habitants pour leur village, et c'est tous ensemble avec notre cœur que nous avons pu accueillir les milliers de personnes venues au rendez-vous, malgré la météo maussade.

Malgré notre faible bénéfice, nous avons tenu nos engagements en offrant à la commune du matériel pour les associations et les particuliers (plancha, tables et bancs), ainsi que la réfection du Saint et la pose d'une nouvelle plaque sur la croix Saint-Vincent.

Nous avons proposé de mener des travaux bénévolement dans la grange communale.

Fort de cette aventure inoubliable, le comité reste porté par l'envie de nouveaux moments festifs à partager avec tout le village.

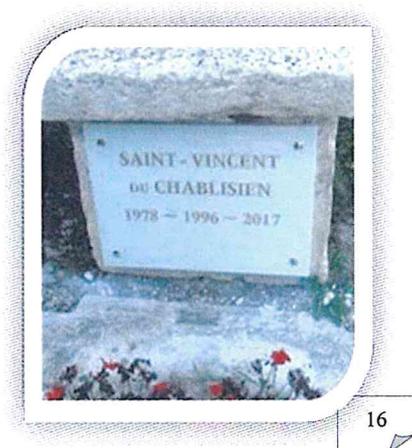
C'est pourquoi, il poursuit l'organisation de la st Vincent de Poilly avec défilé, messe et banquet joyeux le soir : samedi 27 janvier, il est encore temps de vous inscrire !

Nous menons également une réflexion sur une « autre » fête, originale, pour attirer du monde extérieur....nous espérons vous en reparler bientôt...et compterons sur votre engouement pour y participer aussi !!

Je souhaite longue vie à notre Comité, et adresse à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018 !



Thibault Malaquin
Président du Comité



LES GALOUPIOTS

Soutien scolaire

L'association continue son soutien scolaire à titre gratuit aux enfants de l'école (4 élèves concernés cette année).

Ateliers créatifs – 10 ans déjà

Les ateliers traditionnels ont repris normalement depuis la St Vincent : tabouret pliant, hôtel pour insectes.



Tournoi de pétanque

Pour sa 4^{ème} année, le tournoi a accueilli 34 doublettes. Encore une fois les donateurs ont été très généreux, ce qui nous a permis de récompenser tous les participants. Un merci tout particulier au Comité Saint-Vincent pour tous ses lots. Nous vous donnons déjà rendez-vous le **samedi 26 mai 2018**.



Avec le bénéfice réalisé les Galoupiots vont faire un don à la mairie pour l'achat d'une armoire réfrigérée et d'un petit congélateur. Il sera fait en commun avec l'Amicale des Pompiers et la Caisse des Ecoles.

Halloween



Les enfants ont fabriqué toutes les décorations destinées à la place du village et ont participé à leur installation.

Carrés roses pour l'Institut Curie

Merci aux tricoteuses qui ont exécuté des carrés 10x10 que nous avons envoyés à l'Institut Curie contre le cancer du sein pour l'événement « Octobre rose ». Ils étaient destinés à la création de la plus longue écharpe du monde.

Pour toutes ces activités, l'association a été aidée et soutenue par de nombreux bénévoles que nous remercions vivement. On ne cessera jamais de répéter que sans nos bénévoles, nous ne pourrions entreprendre toutes ces actions. Merci à tous nos donateurs.

Encore un grand merci à tous.

TOUTE L'EQUIPE DES GALOULIOTS VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNEE 2018 ET TOUT PARTICULIEREMENT
UNE BONNE SANTE



ASSOCIATION GYM CLUB DU SEREIN

L'effectif de la saison 2017/2018 s'élève à 12 participantes le mercredi soir, et 8 le mercredi matin.

Après une dernière saison en demi-teinte faute d'éducateur sportif, l'association souhaiterait accueillir un peu plus de participantes, il est toujours temps de venir vous 'dérouiller'!

Je ne cesserai pas de vanter les bienfaits de ces séances, animées par Reynald, éducateur sportif de Profession Sport Yonne, un habitué des séances du matin depuis plusieurs années.

Le mercredi matin, gym douce, le soir gym plus intense, rythmée, mais pas question de se faire du mal, juste un besoin de faire travailler notre corps, discipline que nous avons du mal à pratiquer seules.

Un grand bravo à l'équipe du matin qui persévère malgré les bobos des unes et des autres, bienvenue aux nouvelles participantes et un grand merci pour la confiance accordée à l'association par les habituées depuis bien des années.

Un petit rappel sur les horaires :

- 9h30- 10h30 le mercredi matin pour la gym douce
- 19h00-20h00 le mercredi soir pour la gym dynamique

Il est toujours temps de venir rejoindre l'un des 2 groupes en cours d'année.

Bonne année, et peut-être à bientôt.

La présidente,
Monique NICOLLE

Monique NICOLLE : 03 86 75 93 06
Jacqueline COMOY : 03 86 75 90 00

ASSOCIATION « SAUVEGARDE DES MONUMENTS DE POILLY »

Chers Poillysiennes, chers Poillysiens,

Notre association qui assure ses 25 ans d'existence grâce à votre générosité, disponibilité et votre soutien à vous chers adhérents.

Nous aidons la commune au travers de dons qui permettent d'engager des travaux conséquents sans que cela n'alourdisse la feuille d'impôts de nos concitoyens.

Ainsi un don de 9 000 euros vient d'être fait au profit de la commune pour la réalisation du parvis de notre église.

D'autres travaux sont actuellement en projet mais ceux-ci sont toujours très longs à mettre en œuvre car de nombreuses démarches préalables sont nécessaires, tant auprès des Monuments Historiques que des entrepreneurs mais l'association ne se décourage pas.

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 à partager avec ceux qui vous sont chers.

La présidente
Mireille Billault

CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT DE POILLY SUR SEREIN

Après avoir été fermé pour les fêtes du 21 décembre 2016 au 04 janvier 2017, le Club des Cheveux d'Argent de POILLY SUR SEREIN a poursuivi ses activités tout au long de l'année 2017 :

- Réunions traditionnelles les mercredi après-midi : jeux, goûters et anniversaires avec petits cadeaux ;
- Galette des Rois le 11 janvier 2017 ;
- Loto annuel le 21 juin 2017 ;
- Repas de fin d'année le 29 novembre 2017 préparé par la Maison BECARD, Traiteur à PERCEY, suivi d'une tombola et de jeux pour celles et ceux qui le souhaitent ;
- Loto de fin d'année le 13 décembre 2017 ;
- Fermeture du Club pour les fêtes du 20 décembre 2017 au 03 janvier 2018.



Aucune excursion n'a pu être organisée en 2017 en raison du nombre insuffisant de participants.

Enfin, créé en 1978, le Club des Cheveux d'Argent de POILLY SUR SEREIN fêtera ses 40 ans en 2018 et une manifestation digne de cet événement sera organisée.

LES POMPIERS DE POILLY SUR SEREIN

Cette année, les pompiers de Poilly ont réalisé 16 interventions : 10 secours à personnes, 2 opérations divers, 2 accidents de la circulation et 2 feux végétaux.

Nous avons aussi effectué 4 heures de maintien de formation aux gestes de secours d'urgence au centre de secours de Chablis.

Les pompiers ont également assuré la permanence de première intervention, le dimanche de la st Vincent tournante de Poilly-sur-Serein.

Notre effectif est à ce jour composé de 7 pompiers, le caporal –chef Florian Bodrero ayant démissionné pour cause de déménagement. Mr Mignon Martial rejoindra cette année le CPI, nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions pour son engagement. Cela reste un faible effectif pour l'avenir d'un centre de première intervention. Bravo à tous les pompiers bénévoles de Poilly-sur-Serein qui donnent de leur temps pour assurer ce service de proximité.

Notre véhicule très âgé sera remplacé en ce début d'année par un véhicule de réforme du SDIS plus récent et en meilleur état. Merci à la commune pour cet achat important. Mr Cerveau Christian en assure l'équipement, un grand merci pour lui !

Le barbecue des pompiers réalisé le jour du tir de feu d'artifice du village, n'a pas connu cette année un franc succès. Nous ne savons pas à ce jour s'il sera reconduit. Merci aux bénévoles et aux participants pour leur soutien.

La remise des calendriers est terminée, il n'en reste plus (erreur de commande). Merci pour votre accueil.

Pour contacter les pompiers, composez le 18 ou le 112 !

Il me reste à vous souhaiter au nom des bénévoles du centre de première intervention de Poilly-sur-Serein tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2018.



Le chef de corps, François Venot.